

# REGLEMENT INTERIEUR

## MEDIATHEQUE LA GRANDE NOUVELLE – FLERS AGGLO

### Dispositions générales

- La médiathèque La Grande Nouvelle est un service public ouvert à tous. Elle met à disposition de la population des collections variées sur tous types de supports. Son rôle est de favoriser l'accès aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à la formation et à l'activité culturelle.
- L'accès à la médiathèque est libre, gratuit, ouvert à tous.
- Le personnel aide les usagers à mieux utiliser les multiples ressources de la médiathèque.
- Le prêt à domicile des documents est soumis à une cotisation annuelle. Les différentes tarifications (abonnements, impressions, pénalités de retard, etc), les conditions de prêt et les horaires d'ouverture au public sont votés par le conseil communautaire.

### Consultation sur place

- La **consultation sur place** des documents disponibles, est majoritairement libre et toujours gratuite.
- L'**utilisation** des appareils spécifiques de consultation (consoles, tablettes, casques, lecteurs cd portables) **nécessite une inscription préalable gratuite**. Ces appareils sont à disposition. Ils ne peuvent pas être empruntés mais utilisés sur place sous la responsabilité de chacun. Le prêt du matériel et la mise en route des appareils sont effectués par le personnel en échange de la carte délivrée lors de l'inscription. **La carte est personnelle, son usage engage la responsabilité du titulaire et/ou du responsable légal.**
- La **durée d'utilisation** des appareils de la médiathèque (consoles, tablettes, casques etc.) est gérée en fonction de la demande et de l'affluence.
- La **consultation en ligne** est gratuite et nécessite une identification via une inscription. La consultation des sites contraires à la législation française est interdite notamment ceux faisant l'apologie de la violence, les sites de discrimination ou de pratiques illégales, les sites pornographiques ou portant atteinte à la dignité humaine. La consultation d'internet par les mineurs reste sous la responsabilité du responsable légal.
- Les **enfants de moins de 6 ans** doivent être accompagnés d'un adulte.
- L'usager engage sa **responsabilité** lors de l'utilisation du matériel et la consultation des documents mis à disposition. Toute dégradation, perte ou vol constaté entraîne un remboursement des dommages à hauteur de la valeur d'achat des documents ou du matériel.

### Inscription

- L'inscription permet l'**emprunt à domicile** de documents et/ou **l'utilisation des appareils de consultation** (PC, consoles, tablettes, etc). Pour s'inscrire ou se réinscrire à la médiathèque, l'usager doit justifier de son identité, de son domicile (justificatif de moins de 3 mois et s'acquitter de la redevance annuelle (en aucun cas remboursable). Chaque réabonnement se fera à la date anniversaire.
- Une **carte personnelle** est établie. Tout changement de domicile doit être signalé immédiatement. Toute carte perdue ou détériorée doit être signalée et remplacée au tarif en vigueur.
- L'inscription vaut acceptation du règlement, pour les **mineurs** elle est soumise à une autorisation signée par le représentant légal.

### Prêt et retour

- Le prêt n'est consenti qu'aux **usagers inscrits** en tant qu'utilisateur-emprunteur et munis d'une carte de lecteur. Il n'est consenti qu'à **titre individuel** et sous la **responsabilité** exclusive du titulaire de la carte (ou celle du représentant légal).
- **Prêt aux groupes** : la collectivité est tenue responsable de la perte ou dégradation des documents empruntés en son nom. La carte permet d'emprunter des documents selon les modalités en vigueur. L'emprunt de DVD est exclu, en application de la loi sur les droits d'auteur.
- Les documents peuvent, pour la majeure partie, être prêtés à domicile. Toutefois certains documents sont exclus du prêt et réservés à la consultation sur place. Ils font l'objet d'une signalisation spécifique.
- Les documents empruntés peuvent être restitués dans la **boîte de retour** lorsque la médiathèque est fermée.
- En cas de **retard** pour le retour des documents, la médiathèque prend toutes les dispositions utiles à leur restitution (rappels, pénalités, suspension du droit au prêt, facturation au trésor public,...)
- Il est demandé aux usagers de prendre le plus grand **soin** des documents qui leur sont prêtés. Aucune réparation de documents ne doit être effectuée par les emprunteurs.
- En cas de **perte ou de détérioration** d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur. Dans le cas des DVD, un forfait de remboursement est spécifié suivant le nombre de DVD présent dans les coffrets.

la grande nouvelle 

## Règles d'usage

- Les usagers sont tenus à un **comportement respectueux**. Tout comportement inapproprié sera sanctionné ou pourra entraîner l'exclusion de la médiathèque. Les personnes en état d'ébriété ou celles dont l'hygiène ou le comportement sont susceptibles d'être une gêne ne sont pas autorisées à accéder à la médiathèque. Le personnel peut, en cas de problème grave, faire appel aux forces de l'ordre.
- La **neutralité du service** public doit être respectée. Le dépôt de tracts, affiches ou autre est soumis à l'autorisation préalable de la direction de la Médiathèque.
- La **consommation d'aliments et de boisson est autorisée dans le hall commun uniquement** et à condition de respecter la propreté des lieux. Les boissons alcoolisées et stupéfiants ne doivent pas être introduits dans la Médiathèque.
- La loi Evin interdit de fumer à l'intérieur des lieux publics.
- L'usage de l'**ascenseur** est réservé exclusivement aux personnes âgées, aux handicapés, aux adultes avec une poussette et aux besoins du personnel.
- L'entrée et la sortie de la médiathèque sont libres. Les **enfants** sont sous l'entière responsabilité de leur responsable légal.
- Les vêtements, sacs ou autres objets sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Des casiers de dépôt sont disponibles au rez-de-chaussée.
- L'accès aux **animaux** est interdit exception faite pour les chiens d'usagers handicapés.
- Les usagers de la Médiathèque ne doivent en aucun cas **nuire au réseau informatique**, ni en changer la configuration et doivent signaler toute anomalie constatée.
- La **copie des documents** est autorisée dans le cadre de la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle et le droit de copie. Les usagers sont tenus de réserver à un usage strictement personnel la reprographie des documents qui ne sont pas dans le domaine public. La communication et la reprographie de certains documents peuvent, pour des raisons touchant aux exigences de leur conservation, relever de l'appréciation des bibliothécaires.

La médiathèque dégage sa responsabilité de toute infraction à ses règles.

## Le fonds patrimonial

- Les **documents patrimoniaux** sont exclus du prêt mais peuvent être consultés sur place et sur présentation d'une pièce d'identité.
- Ils sont consultés en présence d'un responsable, **sur RDV**. Le lecteur doit se soumettre aux précautions particulières de consultation visant à protéger le document. La prise de notes se fait exclusivement au crayon de papier, les feuilles volantes, ordinateurs portables et appareils photographiques **sans flash** sont autorisés.
- La **photocopie** et la **reproduction** des ouvrages patrimoniaux sont soumises à un accord préalable.
- La mention d'autorisation « Médiathèque La Grande Nouvelle » avec les références du document utilisé doit être portée sur les éventuelles publications réalisées. Un exemplaire de ces publications sera donné à la médiathèque.

## Application du règlement

- Tout usager, par le fait de son inscription ou de sa fréquentation du lieu, s'engage à se conformer au présent règlement. Le personnel de la médiathèque est habilité à demander de sortir des lieux aux usagers qui ne respecteraient pas le présent règlement.
- Le personnel est chargé de l'application du présent règlement dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux.
- Toute modification du présent règlement est votée par le conseil communautaire et notifiée au public par voie d'affichage.